

AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU

VIDE grenier/garage

Dimanche 28 Juin 2026



BULLETIN D'INSCRIPTION / ATTESTATION

► Je soussigné(e),

Prénom : Nom : Né(e) le : à :

Adresse complète :

Téléphone : Email : Immatriculation véhicule :

Titulaire de la carte d'identité n° : Délivrée le : par :

► Je désire réserver un emplacement :

Longueur désirée (mètre linéaire) :	Prix du mètre linéaire : X 3,50 €	Total à régler : €
--	--------------------------------------	--------------------------

► Je déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets usagés (Article L310-2 du Code du Commerce).
- Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : le :

Signature

► Merci de retourner ce bulletin d'inscription/attestation IMPÉRATIVEMENT accompagné d'un chèque correspondant au montant total à régler à l'ordre de l'AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU et d'une photocopie de votre carte d'identité à l'adresse suivante :

AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU
Mairie de Saint-Pierre-d'Oléron
26, rue de la République - 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Tout bulletin non complété et/ou non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte et l'inscription non validée.

Le vide grenier est réservé aux particuliers et aux professionnels non inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés comme vendeur ambulant, brocanteur ou antiquaire. Le présent bulletin sera joint au registre et remis au Maire de Saint-Pierre-d'Oléron.

Une buvette/restauration sur place est assurée pendant toute la durée de l'événement par l'Amicale du Village d'Arceau. Il est conseillé d'arriver au moins une heure avant l'ouverture au public. Dépôt des inscriptions dans la Boîte à Lettre. Mr Gelé 19 rue de la Maratte Arceau 17310 St Pierre d'Oléron

AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU - www.amicale-arceau.fr - amicalearceau@gmail.com